

28 fév 2003 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 28 février 2003

Gestion du réseau de transport d'électricité

Sur proposition de Mme Isabelle Durant, Ministre de la Mobilité et des Transports et de M. Olivier Deleuze, Secrétaire d'Etat à l'Energie et au Développement durable, le Conseil des Ministres a approuvé, en seconde lecture (*), le projet d'arrêté royal (**) concernant la gestion du réseau de transport d'électricité.

Sur proposition de Mme Isabelle Durant, Ministre de la Mobilité et des Transports et de M. Olivier Deleuze, Secrétaire d'Etat à l'Energie et au Développement durable, le Conseil des Ministres a approuvé, en seconde lecture (*), le projet d'arrêté royal (**) concernant la gestion du réseau de transport d'électricité.

Il s'agit d'assurer l'indépendance effective du gestionnaire du réseau de transport d'électricité (GRT).Ce projet a été transmis au Conseil d'Etat, pour avis urgent, dans les trois jours.(*). voir également le communiqué n°2 du Conseil des Ministres du 20 mars 2002(**) modifiant l'arrêté royal du 3 mai 1999 relatif à la gestion du réseau de transport d'électricité

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe